

Cours de Prononciation par Correspondance.

On peut se procurer les 9 premiers numéros des exercices pratiques de diction, en envoyant 20 cts en timbres à M. M.-J. Carot, 672 rue Berri, Montréal.

A raison de \$1 par mois, notre collaborateur, M. Curot, donnera par correspondance, au moyen d'un système très ingénieux d'écriture chiffrée, un cours pratique de prononciation française.

Nous ne pouvons que recommander ce cours aux institutrices qui ont de la difficulté dans leur enseignement de la lecture par la méthode phonique.

EXAMENS DE STÉNOGRAPHIE.

Samedi, le 14 septembre, ont eu lieu, au Palais de Justice, les examens de sténographie officielle. Le Bureau des examinateurs était composé de MM. McGowan, La Vallée, Cusson et Martineau, tous membres du Barreau. Quatre candidats se sont présentés, et un seul a subi l'épreuve avec succès, Mme D. R. Perrault. Nous adressons à Mme Perrault nos chaleureuses félicitations d'être sortie victorieuse de ces examens.

Cours de Sténographie par Correspondance.

Toutes les institutrices désirant augmenter leurs revenus devraient apprendre la sténographie pour, à leur tour, vulgariser, dans leurs écoles, cet art aujourd'hui indispensable à qui veut arriver.

On exige, depuis quelques années, dans nos écoles primaires, l'enseignement de la lecture par la méthode phonique et les inspecteurs d'écoles ont bien donné une conférence sur cette question, mais les institutrices peuvent-elles raisonnablement s'assimiler en une seule leçon une méthode complète ?

Non, c'est chose impossible. Avec l'aide de la sténographie qui ne demande que quelques mois d'étude elles seront en état de se servir de la méthode phonique avec avantage pour elles et pour leurs élèves.

M. l'inspecteur M. - J. Curot donnera cette année, à raison de \$1 par mois, un cours de sténographie par correspondance aux institutrices de la province de Québec, qui lui en feront la demande d'ici au 1er janvier 1902.

Sténographie abrégative usuelle, commerciale, parlementaire et judiciaire. — Cours donné par correspondance — \$3 par mois.

La sténographie abrégative est à la sténographie ordinaire, ce qu'est l'électricité à la chandelle.

Toute personne connaissant déjà la sténographie et capable d'écrire correctement et avec facilité au moins 40 mots à la minute devrait, pour atteindre le plus rapidement possible la grande vitesse, suivre un cours de sténographie abrégative. Des conditions spéciales seront faites à toutes les institutrices sachant la sténographie qui voudront bien s'adresser à M. l'inspecteur Curot, 672 rue Berri, Montréal.

Prière de joindre un timbre pour la réponse à toute demande de renseignements.

Nous commencerons dans un prochain numéro un cours complet de sténographie pour les institutrices — cours essentiellement pratique.

Ce cours qui sera terminé dans le courant d'une année, ne coûtera en réalité qu'un dollar.

A ce prix, il n'y a pas de raison pour que l'on renonce à une étude si intéressante, si utile, si pratique — indispensable aujourd'hui aux personnes qui ont l'ambition d'arriver à quelque chose.

Mme Vve M.-L. Roy vient d'entrer dans les bureaux du département des Travaux Publics, à Ottawa, en qualité de sténographe.